

Paris, le 15 octobre 2008



Communiqué de presse

**L'efficacité et la bonne gestion de Sidaction reconnues par l'INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS).**

**Sidaction donne des « garanties excédant les exigences légales requises en matière de protection des donateurs et de transparence ».**

L'Inspection Générale des Affaires Sociales a effectué un contrôle des modalités de collecte de l'association Sidaction, de la qualité de sa gestion, de l'information financière transmise aux tutelles et aux donateurs, ainsi que de la bonne utilisation des fonds. Dans son rapport de mars 2008 rendu public le 15 octobre 2008, l'IGAS souligne la modération des frais de collecte de Sidaction qui permet de consacrer la plus grande partie des ressources aux objectifs poursuivis dans ses appels à la générosité publique.

L'Inspection souligne entre autres les points suivants :

- Les efforts de Sidaction portent sur une redistribution rapide des fonds collectés. En 2007, Sidaction a distribué avant le 31 décembre 96 % des ressources collectées dans l'année. Les sommes consacrées par l'association à ses missions sociales sont en progression constante depuis 2004, tout en maintenant des exigences de qualité.

• **Donner en confiance**

Les documents transmis aux donateurs par Sidaction sont jugés « de bonne qualité » et permettent aux donateurs de « connaître l'utilisation qui est faite de leurs dons ».

La protection des donateurs est elle aussi jugée satisfaisante. Les messages d'appel à la générosité du public sont sobres et la stratégie de collecte de Sidaction tend à réduire les frais de collecte, selon l'Inspection.

• **Un conseil d'administration attentif et actif**

Le Conseil d'administration est assisté dans ses décisions de financement par plusieurs comités d'experts dont la composition élargie renforce la représentativité de l'association et la légitimité de ses décisions.

Le Conseil d'administration de l'association intervient de façon « opportune » pour arbitrer sur la stratégie, encadrer la déontologie des messages d'appel à la générosité du public et donner des « garanties excédant les exigences légales requises en matière de protection des donateurs et de transparence ».

**Une reconnaissance et une garantie**

Les conclusions de ce rapport sont une preuve incontestable de sérieux, de rigueur et de fiabilité pour nos donateurs, les médias et toutes les structures qui nous soutiennent et qui nous font confiance. C'est également une garantie pour nos futurs contributeurs, donateurs particuliers ou entreprises. Les fonds collectés par Sidaction le sont de façon éthique, et sont attribués chaque année de plus en plus tôt aux chercheurs et aux associations de malades. Avec plus de 11,4 millions d'euros consacrés aux missions sociales en 2007, Sidaction est de loin le premier soutien et bailleur de la lutte contre le sida en France. Ce leadership s'accompagne de la reconnaissance des tutelles publiques de contrôle des organismes faisant appel à la générosité du public ; Sidaction maintiendra le cap pour faire de la lutte contre le sida un exemple de solidarité.

Contact presse :

Francis Gionti

01 53 26 45 64 / 06 73 21 63 97

[f.gionti@sidaction.org](mailto:f.gionti@sidaction.org)

[www.sidaction.org](http://www.sidaction.org)